



5 septembre
Salle Ty Kreis-Ker
A partir de 17h



Invitation

**INAUGURATION
DES TRAVAUX ENERGETIQUES**

Salle Ty Kreis-Ker, Saint-Urbain

Vendredi 29 août à 18h

Présentation des travaux énergétiques
à Ty Kreis-Ker, puis à l'école.

RSVP : mairie@st-urbain.bzh
Avant le 26 août

Julien POUPON, maire, a réuni le conseil municipal pour évoquer l'amélioration de ses infrastructures scolaires, énergétiques et routières...

ISALLE MULTI-ACTIVITÉS

L'entreprise BATIROISE de Brest a été retenue pour les menuiseries intérieures de la future salle pour un montant de 90 134,53 € HT, incluant l'option d'habillages muraux acoustiques.

II ÉCOLE

Dans le cadre de la rénovation énergétique, les entreprises LABOUS Plomb'Elec, GERVAIS GÉRARD et IROISE Plafonds ont été sélectionnées. Les travaux démarreront début juillet, pour un montant total de 218 603,99 € HT hors études et travaux connexes, montant total estimé à 280 000 €. La commune est accompagnée par la CAPLD (2 695,10 €) et le SDEF (2 360 €).

Le taux de subvention espéré est de 70%.

III EN BREF

Une demande de subvention à la Région est faite pour financer les abribus aménagés au bourg.

Un site de compostage de proximité, place Ty-Kreis-Ker, sera géré par la CAPLD avec redistribution du compost aux habitants.

Le conseil municipal s'est réuni le 9 juillet, sous la présidence du maire Julien POUPON, pour un ordre du jour marqué par plusieurs décisions structurantes allant de l'énergie photovoltaïque à l'organisation des services funéraires intercommunaux.

I CONTRAT DE CONCESSION PHOTOVOLTAÏQUE

Le conseil a approuvé un contrat de concession avec la SPL CAPLD Énergies Renouvelables pour la création et l'exploitation de centrales photovoltaïques en autoconsommation collective et individuelle sur le toit de la salle multiactivités. Les objectifs sont de favoriser la sobriété énergétique, de profiter d'un prix bas de l'électricité et de contribuer activement à la transition écologique. D'une durée de 22 ans, le contrat prévoit également la revente de surplus d'électricité. Les investissements et l'entretien seront assurés par la SPL Energie. Le maire indique que Saint Urbain est la première commune à bénéficier de cette ingénierie et participe ainsi à la diminution de consommation d'énergie fossile sur notre communauté de communes. (1 vote contre).

II ADHÉSION AUX POMPES FUNÈBRES ASSOCIÉES

Dans un souci de solidarité territoriale, Saint-Urbain a validé son adhésion à la SPL PFCA, renforçant ainsi les dispositifs

mutualisés pour les services extérieurs des pompes funèbres. Elle devient actionnaire de la SPL pour 89,95 €. Stéphanie Gorin a été désignée pour représenter la commune au sein de l'assemblée générale de la société.

III PERSONNEL COMMUNAL

Deux emplois permanents de 7,5h et 8h par semaine ont été créés pour renforcer les équipes périscolaires et assurer les remplacements liés à l'entretien des locaux. La durée des contrats est de 3 ans, et les postes sont pourvus par les mêmes agents déjà en poste sur un autre type de contrat.

IV DÉLÉGATION POUR LES EMPRUNTS MUNICIPAUX

Le conseil a également délégué la signature des emprunts au maire pour faciliter la gestion financière des investissements à venir. Un prêt de 410 000 € a été inscrit au budget pour financer les investissements 2024 et 2025.

V EN BREF

Conseil communautaire : La commune valide la refonte du conseil communautaire du Pays de Landerneau-Daoulas, avec une répartition des 50 sièges selon les règles de représentativité. Saint-Urbain se voit attribuer 1 siège, comme au mandat précédent.

Subvention Agrifête 2025 : une enveloppe de 400 € a été votée pour soutenir l'organisation de l'Agrifête 2025, qui se passera du 23 au 24 août près du golf de Lann Rohou.

Travaux de rénovation énergétique à l'école primaire de Saint-Urbain : depuis le 7 juillet, des travaux de rénovation énergétique sont actuellement en cours au bloc primaire de l'école de Saint-Urbain.

Ces travaux, qui mobilisent plusieurs entreprises locales pendant toute la période estivale, visent à moderniser les installations tout en réduisant l'impact environnemental de notre établissement scolaire. Les principales interventions comprennent :

- Le remplacement du système de chauffage au fioul par une chaudière à granulés de bois, plus écologique et économique.
- L'installation d'une ventilation conforme aux normes actuelles, pour une meilleure qualité de l'air.
- La pose d'une isolation thermique renforcée et de faux plafonds pour améliorer le confort intérieur.
- Le remplacement des anciens néons par des éclairages LED basse consommation, plus performants et durables.

Nous remercions les entreprises pour leur mobilisation et leur efficacité afin de respecter les délais et garantir une école prête à accueillir les enfants à la fin des vacances.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.

**Bienvenue
aux nouveaux
habitants**

Les nouveaux habitants arrivés sur la commune depuis l'été 2024 sont conviés à une rencontre à la mairie le vendredi 26 septembre 2025 à 18h30. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

Inscriptions obligatoires jusqu'au 19 septembre, auprès de la mairie en y indiquant vos noms, prénoms, adresse ainsi que le nombre d'adultes et de jeunes de moins de 18 ans.

Inscriptions et renseignements auprès de la mairie par mail à mairie@st-urbain.bzh ou au 02 98 25 03 04.

SALLE MULTI-ACTIVITES

Les travaux de la salle multi-activités ont débuté le **07 juillet** avec le lot VRD. La plateforme a été mise en place, accompagnée de l'installation partielle des réseaux nécessaires au fonctionnement du futur équipement.

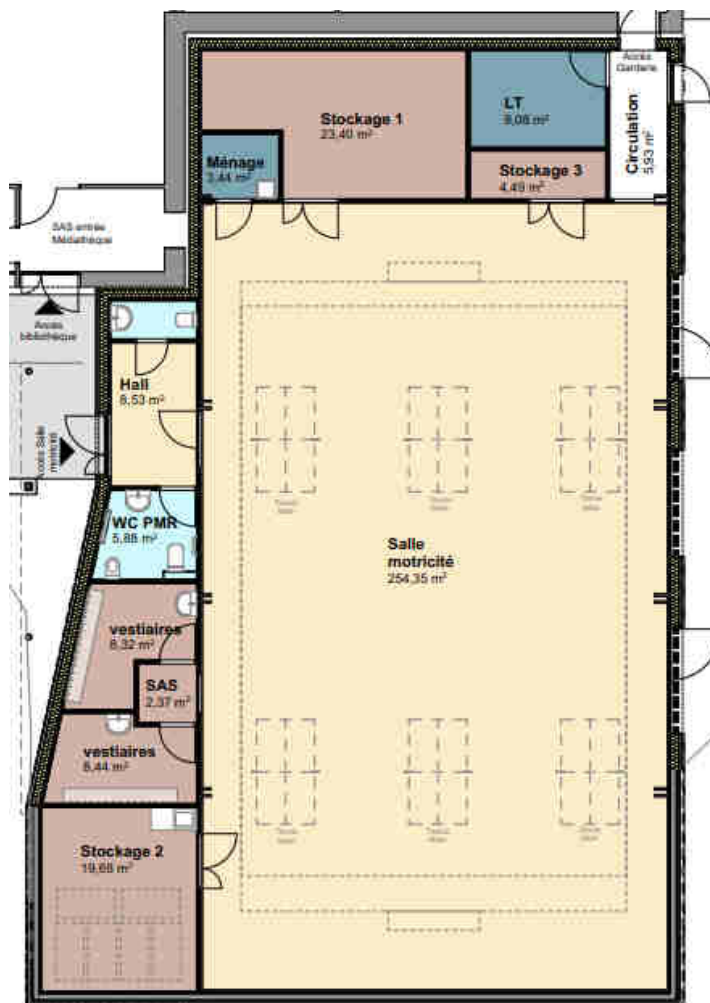
À partir du **26 août**, les entreprises interviendront à nouveau pour réaliser le gros œuvre et poser la charpente en bois. Le bâtiment devrait être mis « hors d'eau, hors d'air » d'ici début janvier, et la livraison finale est prévue pour la **mi-mai 2026**.

Sur le plan, on distingue clairement les différents espaces de la salle. Un auvent viendra prolonger celui de la bibliothèque, assurant une continuité esthétique et fonctionnelle entre les deux bâtiments. Les usagers accéderont à un hall central desservant deux sanitaires et l'aire de jeux de 250 m².

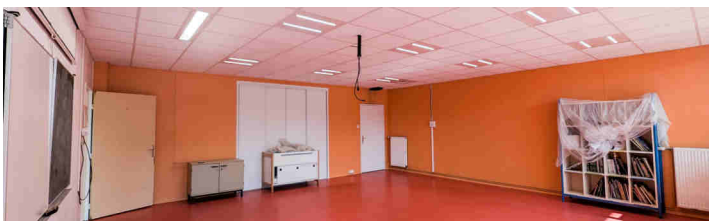
À l'ouest, deux vestiaires et un espace de stockage seront aménagés.

Au nord, on retrouvera deux autres locaux de stockage, un local dédié à l'entretien, ainsi qu'un couloir menant directement à la garderie et à sa cour extérieure. Ce couloir permettra également d'accéder au local technique.

La toiture située au-dessus des vestiaires sera végétalisée, contribuant à améliorer l'esthétique du bâtiment tout en renforçant ses performances énergétiques. Des panneaux photovoltaïques seront également installés sur le reste du toit, grâce au soutien de la communauté d'agglomération, afin de favoriser une production d'énergie renouvelable.



TRAVAUX A L'ECOLE



Les travaux sont finis au groupe Brossolo pour la partie ventilation, chauffage, isolation et luminaire.

Le silo à granulés de bois a été posé.

Pour la partie maternelle, les réseaux sont en cours de finition, les radiateurs ont été posés et la salle de motricité sera finie la dernière semaine d'août. (Plafonds plus techniques à traiter pour accrocher les radiateurs radiants).

Il restera ensuite à l'entreprise à poser la nouvelle chaudière, faire les raccordements définitifs et poser la centrale de VMC double flux et de la relier au réseau de ventilations posé. Cela aura lieu fin août et durant les mercredis en l'absence des écolières et écoliers si les travaux sont sonores.

Le système de contrôle d'accès pour se rendre en garderie ou à l'école sera opérationnel pour la rentrée.

Donc, un chantier qui se déroule bien, plutôt rapide et avec des entreprises réactives. Il restera à adapter les anciens rideaux, puisque les faux plafonds ont été un peu abaissés.

Merci à Jacques et à Bernard pour le suivi du chantier.

Naissances :



La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...

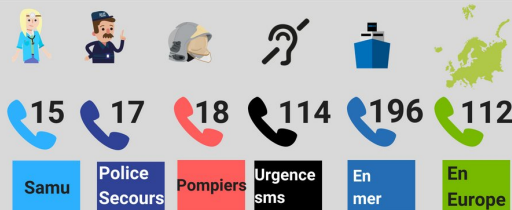
- Coline RENAUDIN , née le 22 mai.
- Bleuenn KERVERN , née le 24 juin.

Décès :

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...

- LE BRIS Jeanne, épouse COHAT, décédée le 05 mai.
- LE BRIS Élise, épouse CORNEC, décédée le 31 mai.
- ELLEOUET Hélène, décédée le 22 juin.

URGENCE : QUI APPELER ?



NUMÉROS UTILES

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23 (SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
- RPE 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h02 98 25 00 00
- Eau du Ponant.....02 29 00 78 78

INFORMATION MUNICIPALE



A l'été 2025, le dispositif Argent De Poche, c'est reparti. D'ordinaire, sur juillet et août les jeunes aident les agents municipaux à rendre l'école municipale accueillante à la rentrée ou s'activent sur les espaces verts de la commune.

Au début de l'été, l'école a fait l'objet de travaux par des entreprises extérieures et les agents ont été mobilisés dans le déménagement des classes tout au long de juillet.

C'est pourquoi, la mairie propose de lancer le dispositif Argent De Poche fin août afin que les jeunes, âgés de 16 et 17 ans, participent pleinement aux réaménagements des classes.

Quelques travaux de déménagements et d'agencement seront à réaliser. Si vous êtes motivés et souhaitez vous engager dans l'aventure de l'Argent De Poche, vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire en mairie pour la période du 25 au 28 août.

Huit demi journées sont prévues avec un accueil dès 09h00 le matin, une coupure d'une heure pour déjeuner et une reprise de l'activité l'après midi jusqu'à 16h30.

Toutes les informations sont sur le site de la mairie et n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat si besoin :

Tel : **02 98 25 03 04** ou par mail : mairie@st-urbain.bzh

Nous vous encourageons à vivre cette enrichissante expérience !

La gratification Argent De Poche est de 15 € par demi journée.

Bonnes vacances à toutes et tous.

COVOITURAGE



La Communauté d'Agglomération du Pays de Landemeau-Daoulas lance un nouveau service de covoiturage sur ses 22 communes pour encourager la transition écologique, favoriser les rencontres et permettre des économies.

Grâce à un partenariat inédit dans le Finistère avec BlaBlaCar Daily, habitant-es et salarié-es du territoire peuvent désormais trouver facilement des covoitureurs pour leurs trajets quotidiens, notamment pour aller travailler.

Plus de 5 000 personnes sont déjà inscrites et **les 20 premiers trajets sont gratuits jusqu'au 1^{er} octobre**, tout en maintenant l'indemnité pour les conducteurs.

Cette initiative, soutenue par le programme TIMS jusqu'en 2026, ambitionne de rendre la mobilité plus économique, conviviale et respectueuse de l'environnement.

Scannez ce QR Code pour télécharger l'application :



Tél Mairie **02 98 25 03 04**
 Courriel mairie@st-urbain.bzh
 Site www.saint-urbain.com
 Facebook [Communedesainturbain29](https://www.facebook.com/Communedesainturbain29)
 Newsletter.....<https://us9.campaign-archive.com/?u=a1d93185deddc3dffccee3c4d&id=82005ecced>

HORAIRE MAIRIE.

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
 Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
 Mercredi : 10h00 -12h00 (sauf vacances scolaires)
 Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
 Vendredi : 08h45 -12h00
 Samedi : 08h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE



Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 27 août	Mercredi 20 août
Mercredi 10 septemb.	Mercredi 03 septemb.
Mercredi 24 septemb.	Mercredi 17 septemb.

Le prochain bulletin paraîtra fin octobre. Veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 15 septembre dernier délai. Merci.



La rentrée scolaire aura lieu à Saint-Urbain comme dans toutes les communes le 1^{er} septembre.

Les élèves vont profiter d'une école refaite à neuf au niveau chauffage (chauffage unique pour le primaire et les maternelles ainsi qu'une ventilation double flux), isolation refaite aux normes pour le primaire et l'éclairage néon remplacé par un système LED. L'internet est passé à la fibre, l'informatique et le téléphone sont mis aux normes.

Nous perdons une classe cette année, ce qui va engendrer une nouvelle organisation. La directrice passe du CM2 en maternelle et des doubles niveaux seront mis en place.

La mairie a investi avec le TNE (*Territoires numériques éducatifs*) dans l'achat de 6 ordinateurs, 10 tablettes, 10 casques audio, 2 enceintes et divers autres petits matériel.

La mairie investie également au niveau sécurité. Dans le cadre du dispositif PPMS (*Plan particulier de mise en sécurité*), des boutons alarmes seront installées dans chaque classe.

Un visiophone sera mis en place sur le portail d'entrée pour les besoins des institutrices et de la garderie.

Dans le cadre des travaux de la future salle multi-activités, le parking devant le salon de coiffure sera en partie condamné, les accès de la bibliothèque et de la garderie seront de fait modifiés.

Cette nouvelle salle servira en priorité aux besoins de l'école (sport, motricité, garderie...), c'est pourquoi nous avons obtenu un fort taux de subventions nous permettant la réalisation de ce projet prévu de longue date.

De gros investissements sont faits pour le bien de nos enfants.

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE EVENEMENT FAMILIAL « FETE/FAITES DU VELO »

Le dimanche 31 août de 13h30 à 17h00, la commune de Saint-Urbain vous donne rendez-vous au complexe sportif pour participer à cette fête.

Plusieurs associations et partenaires de la mobilité douce et active vous accueilleront et proposeront aux enfants divers ateliers.



Venez découvrir la piste Vélo en famille pour rouler en toute sécurité, l'atelier réparation mécanique vélos avec « Coupsd'pompes », la piste d'agilité pour les plus grands, le biathlon vélo, le parcours mobilité douce sur les chemins saint-urbanais, sans oublier les crêpes de Solidarité Enfants du Monde et les rafraîchissements à la buvette.

Une bourse à vélo sera mise à disposition donc, si vous voulez donner, vendre ou acheter un cycle à petit prix, n'hésitez plus ! Des surprises attendent les enfants et les familles participant à l'ensemble des ateliers.

Un chouette moment avant la rentrée !



Aide aux devoirs (AAD) :
Un bilan très positif des bénévoles et des enfants.

L'année scolaire se termine et les bénévoles de l'aide aux devoirs ont réalisé leur bilan.

15 enfants inscrits au cours de l'année, un soir par semaine, le jeudi de 17h15 à 18h30 dans les locaux de la restauration scolaire maternelle.

Un service gratuit et une équipe de bénévoles motivée à soutenir les enfants dans leurs apprentissages scolaires (lecture, aide à la gestion du temps, aux divers exercices et révisions...).

Un planning et une organisation entre bénévoles bien rodée, 2h à 4h en moyenne par trimestre ! Et un souhait : pouvoir étoffer l'équipe pour répondre plus largement à la demande des enfants et leurs familles.

Les enfants viennent avec plaisir à l'AAD et certains aimeraient avoir une aide tous les jours !

L'aide aux devoirs « c'est super ! Trop bien ! ...C'est être libre le soir quand je rentre à la maison, je peux jouer. Avoir du temps pour moi pour faire autre chose que des devoirs ...le soir les parents ont du temps et les enfants aussi... »

« Les devoirs avec les parents, c'est trop long... et la question qui s'en suit : Pourquoi des devoirs et de l'aide aux devoirs ? ».

Et un souhait : avoir un autre jour d'aide aux devoirs à Saint-Urbain.

Les bénévoles sont soucieux des besoins de l'enfant, de la demande des parents et s'adaptent à la somme de devoirs donnés par l'enseignant. Le temps avec l'enfant est de 20 mn environ parfois plus court ou plus long !

Tous les enfants fréquentant la garderie peuvent s'inscrire. Le jeudi soir, trois bénévoles sont présents et attentifs aux sollicitations des enfants.

L'équipe cherche à s'agrandir pour mieux répondre aux attentes des enfants et des familles respectueuses du temps éducatif accordé.

Si vous avez des envies de vous inscrire dans la sphère éducative, aider aux activités scolaires des enfants, soutenir les familles ... nous vous invitons à rejoindre l'équipe de bénévoles et faire part de vos souhaits et expériences.

Vous pouvez prendre contact avec la mairie au
Tel : **02 98 25 03 04** Mail : mairie@st-urbain.bzh

Comptant sur vous à la rentrée 2025/2026, la première rencontre des bénévoles aura lieu le :

jeudi 18 septembre à 17h30 à la garderie ou mairie.

Nathalie Abiven et Laure Lauvergeat.



NATURVAN

A NE PAS MANQUER !!!!!

LES MILLE-FEUILLES MÉDIATHÈQUE

Oyez, oyez... L'association Livre-échange qui gère les permanences de la bibliothèque s'est réunie le jeudi 10 juillet pour honorer la doyenne de ses bénévoles, Eliane CUZON, qui fêtait ses 90 ans ! Nous sommes fiers et heureux de compter Eliane parmi nous, et comptons sur elle pour aussi longtemps qu'elle le souhaitera !



Eliane a toujours été active au sein de l'association. Elle a su, en tant que présidente mais aussi en tant que bénévole, fédérer tout le monde autour d'elle, par sa gentillesse, sa culture et son humour.

Un grand MERCI M^{me} Eliane !

SPORT ET BIEN ETRE

L'AGRICULTURE EN FÊTE À DIRINON

A noter que le 23 et 24 août, pour cause d'agrifête, la voie romaine sera barrée dans le sens montant après Penhep.

Pour se rendre à Landerneau, il faudra emprunter la RD47.